



**Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine**

**COMMISSION ATTRACTIVITE,  
AMENAGEMENT ET URBANISME**

**Compte-Rendu de la réunion du**

**Lundi 16 novembre 2015 à 17H00**

**Salle Paul Verlaine à l'Hôtel de Ville.**

**ORDRE DU JOUR**

**Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine**

Aménagement Opérationnel :

- 1. Bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC Bon Secours.**
- 2. Création de la ZAC Bon Secours.**
- 3. Charte d'objectifs d'aménagement durable - ZAC Bon Secours.**
- 4. Convention de travaux entre la Ville de Metz et l'EPFL - ZAC Bon Secours.**

**Etaient présents, sous la présidence de : M. LIOGER – Premier Adjoint au Maire**

Mme GROLET, Conseillère Municipale- Membre titulaire  
M. CAMBIANICA, Conseiller Délégué – Membre titulaire  
M. TRON, Adjoint au Maire - Membre suppléant

**Services :**

Mme VOIRIN, Chef du Service Aménagement Opérationnel  
M. FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**Etaient excusé(e)s /absent(e)s :**

M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire  
M. PLANCHETTE, Conseiller Délégué – Membre suppléant  
Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire

M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre suppléant  
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant  
M. HUSSON, Conseiller Municipal – Membre suppléant  
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué- Membre titulaire  
M. ROSSION, Conseiller Municipal- Membre suppléant  
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant  
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire

M. Richard LIOGER, Président, ouvre la séance à 17H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> Point : Bilan de la concertation préalable en vue de la création de la ZAC Bon Secours**

M. CAMBIANICA demande des explications sur la procédure de ZAC, qui lui sont données.

Mme GROLET souligne que beaucoup de personnes s'informent par le biais des panneaux disposés sur site.

Mme GROLET souhaite savoir si une étude de circulation sera menée : oui; courant 2016 pendant les études des espaces publics environnant à la ZAC.

Mme GROLET souhaite connaître les obligations en matière de stationnement pour le projet Bonsecours ainsi que comment est limitée la hauteur des bâtiments : pour le stationnement, c'est la grille de stationnement annexée au PLU qui s'applique. Elle sera modifiée par la modification n°7 qui limitera le nombre de places à 1 par logement, pour être conforme avec la loi (à moins de 500 m d'un TCSP ou d'une gare). Chaque opérateur pourra faire le choix d'en réaliser plus s'il le souhaite. Les hauteurs des bâtiments seront indiquées dans le PLU à modifier, et dans les fiches de lots qui seront annexées aux actes de ventes.

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>ème</sup> Point : Création de la ZAC Bon Secours.**

Il est demandé de mettre l'étude d'impact complète en salle de groupe.

*Avis favorable de la Commission*

**3<sup>ème</sup> Point : Charte d'objectifs d'aménagement durable - ZAC Bon Secours.**

Mme GROLET demande des explications sur Conradt Wahn qui lui sont données, ainsi que sur les logements adaptables.

*Avis favorable de la Commission*

**4<sup>ème</sup> Point : Convention de travaux entre la Ville de Metz et l'EPFL - ZAC Bon Secours.**

Il n'y a eu aucune question pour ce point.

*Avis favorable de la Commission*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 17H50.

Le Président de la Commission :

Richard LIOGER